

Le Nobilien

Quoi de neuf à Nouaillé-Maupertuis ?

Édito du Maire

Chères Nobiliennes, chers Nobiliens,

En ce début d'année, vos élus municipaux ont œuvré pour bâtir un budget qui allie à la fois des finances saines, un fonctionnement efficace, et des investissements nécessaires.

Des finances saines, cela signifie une capacité d'autofinancement pérenne permettant d'envisager des investissements à court, moyen et long termes. Cela signifie également un endettement raisonnable ne remettant pas en cause nos équilibres.

Un fonctionnement efficace, cela veut dire une bonne marche des services au mieux de l'intérêt général. **Des investissements nécessaires**, cela implique de prendre en compte les besoins des habitants et des associations, l'attractivité de notre commune, les impérieuses transitions énergétiques et écologiques. C'est au titre de ce dernier point que des budgets conséquents sont consacrés à l'isolation de bâtiments, le gymnase l'automne dernier, et l'école maternelle prochainement, ainsi qu'à la modernisation de l'éclairage public.

En matière de service public, la création d'une agence postale communale permet de maintenir sur notre commune un service public de proximité qui sinon aurait disparu.

Bien entendu, la qualité de vie dans notre commune tient au dynamisme de ses habitants, de ses associations et aux équipements mis à disposition. Cependant, il ne faut pas oublier la nécessité de garder précieusement le sens du « vivre ensemble ». A ce sujet, j'en appelle à l'attention de tous les citoyens concernant les incivilités qui parfois alimentent la chronique locale. Des faits plus graves comme des cambriolages ou autres actions délictueuses nous amènent à rester vigilants. N'hésitez pas à nous signaler ce qui vous semble anormal dans votre quartier, il en va de la tranquillité de chacun.

Au sortir de l'hiver, le printemps apporte un sentiment de joie et de liberté. La nature respandit, les promenades sont spontanées, profiter du soleil devient un plaisir. Ce renouveau prend toute son importance à l'occasion des nombreuses manifestations organisées dans notre Commune, qu'elles soient festives, culturelles, sportives ou environnementales... Durant cette période qui précède les vacances d'été, profitons tous de ces moments à passer ensemble, de ces rassemblements associatifs qui sont souvent le couronnement de toute une saison d'activités menées avec assiduité.

Sachons savourer les joies que nous offre notre belle Commune !

Bien sincèrement
Michel BUGNET, Maire

Bulletin d'informations municipales - MAI/JUIN 2023 - N°36

BUDGET

prévisionnel 2023 - 02

■ Vote du budget communal

CADRE DE VIE

environnement - 07

■ Acquisition d'un vélo électrique municipal

ACTIONS

sociales - 10

■ Mise en place d'un point informatique

ANIMATIONS

associations - 12

■ 40 ans de 1356

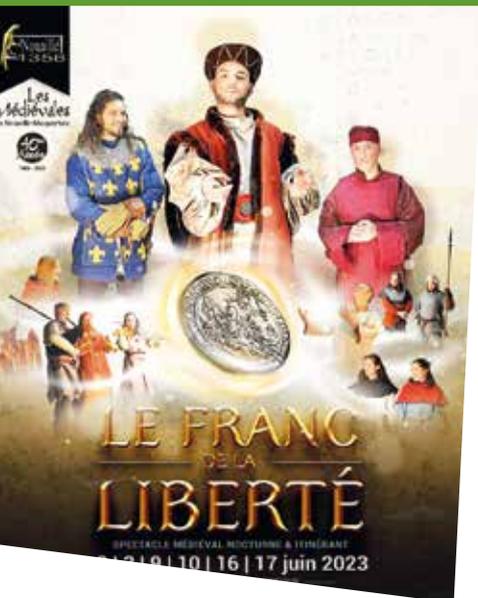
VOIRIE

transport - 14

■ Travaux au Plan-du-Guet

BÂTIMENTS - 15

■ Travaux de l'Auberge



BUDGET prévisionnel 2023

SECTION FONCTIONNEMENT : 3 685 070,46 €

LES RECETTES

Les produits de services regroupent entre autres : les recettes de la cantine, de la garderie, les recettes de la Caisse d'Allocations Familiales et les sommes versées par la Communauté de Communes pour des services partagés (prestations d'entretien).

LA FISCALITÉ : le taux communal **augmente de 1%** pour la taxe foncière bâtie et la taxe foncière non bâtie.

LES DOTATIONS :

La dotation globale de fonctionnement est de **736 363 €** :

- La dotation forfaitaire : **291 763 €**

- La dotation solidarité rurale : **339 813 €**

- La dotation de péréquation : **104 787 €**

L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ : 750 013,81 € en 2023, contre 741 939 € en 2022

LES DÉPENSES

Les charges à caractère général augmentent par rapport à 2022 (environ 20 000 €). Notamment en prévision des hausses des coûts de l'énergie.

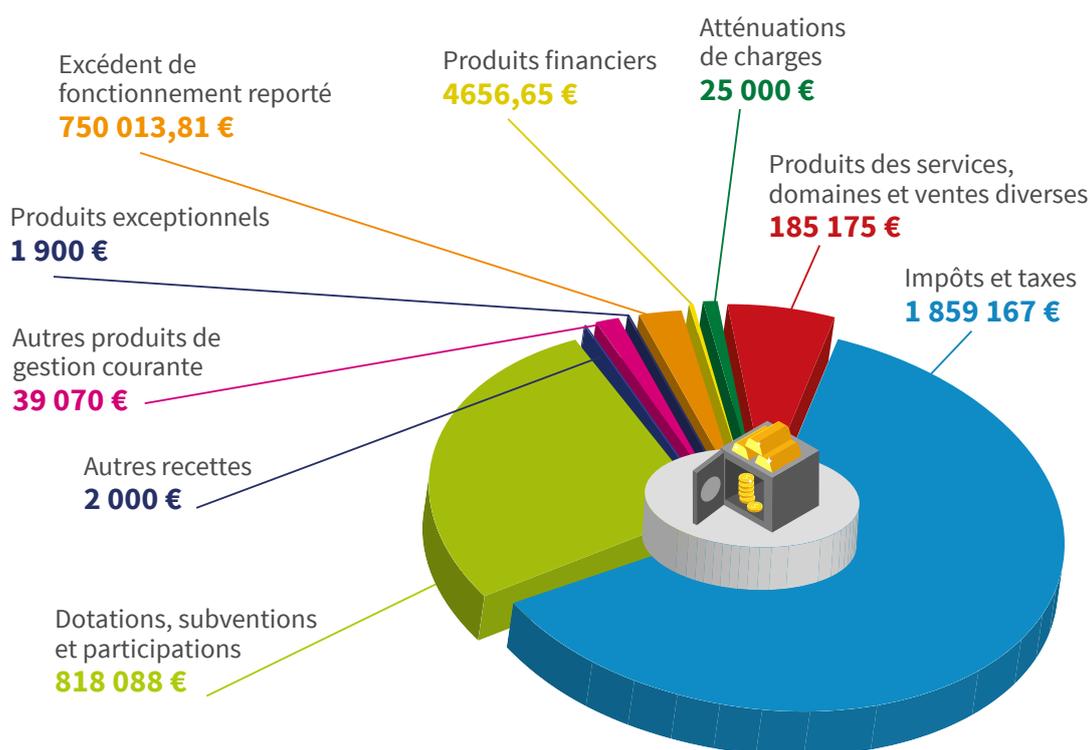
Les frais de personnel augmentent par rapport à 2022 (revalorisation du point d'indice, taux cotisations patronales, évolution des carrières, glissement vieillesse technicité).

Les autres charges de gestion courante regroupent les contributions obligatoires, les subventions aux associations qui **permettent de maintenir un tissu social fort**.

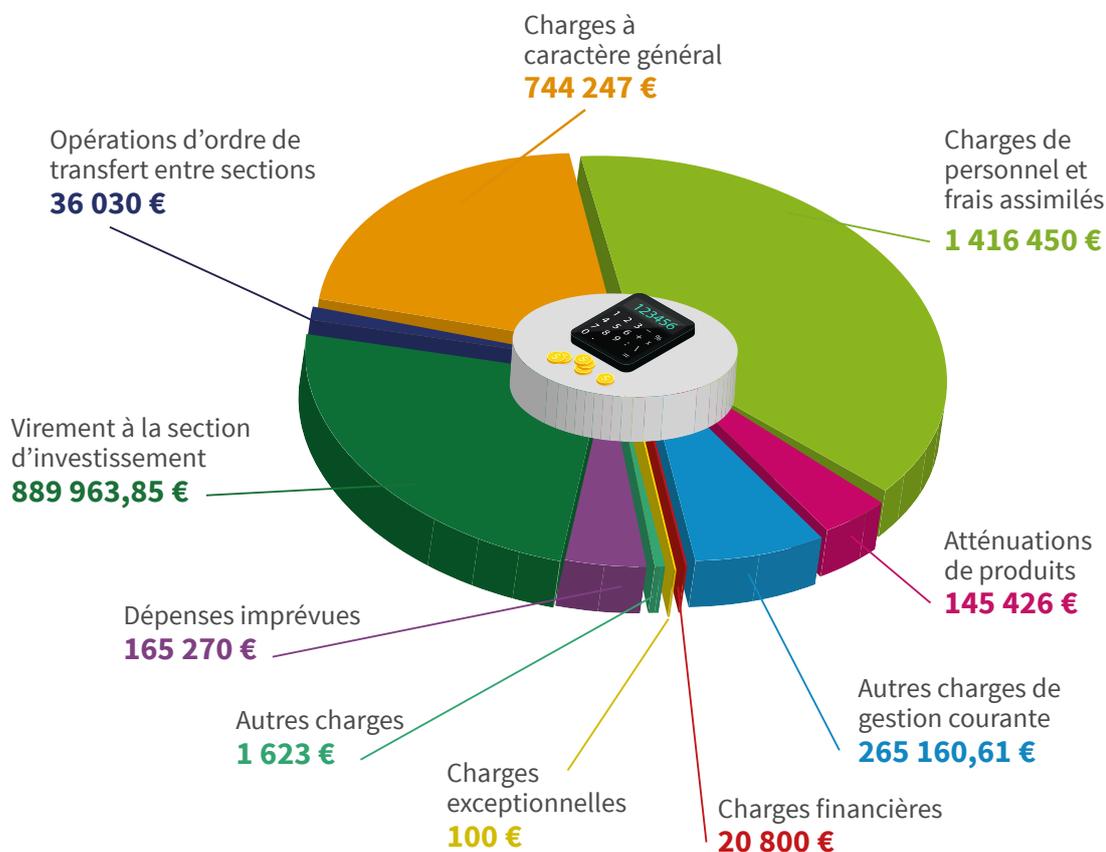
Les charges financières, c'est à dire les intérêts d'emprunt sont à la baisse cette année encore 20 800 € pour 2023. **Le remboursement en capital est de 158 816,36 €.**



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



BUDGET TOTAL prévisionnel 2023



6 535 265,87€



Fonctionnement



3 685 070,46 €



Investissement



2 850 195,41 €

SECTION INVESTISSEMENT : 2 850 195,41 €

ÉQUIPEMENTS

Véhicule service technique, piste de loisir (Pumptrack), tribunes stade...

ÉCOLES

Tableaux interactifs, mobilier...

BÂTIMENTS

Travaux boulangerie, isolation école, étude diagnostic bâtiments historiques...

VOIRIE

Aire de camping-car, circulation autour des écoles, mur parking boulangerie...

TERRAINS

Réserve pour achat terrain

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Passage éclairage led

DÉPENSES IMPRÉVUES

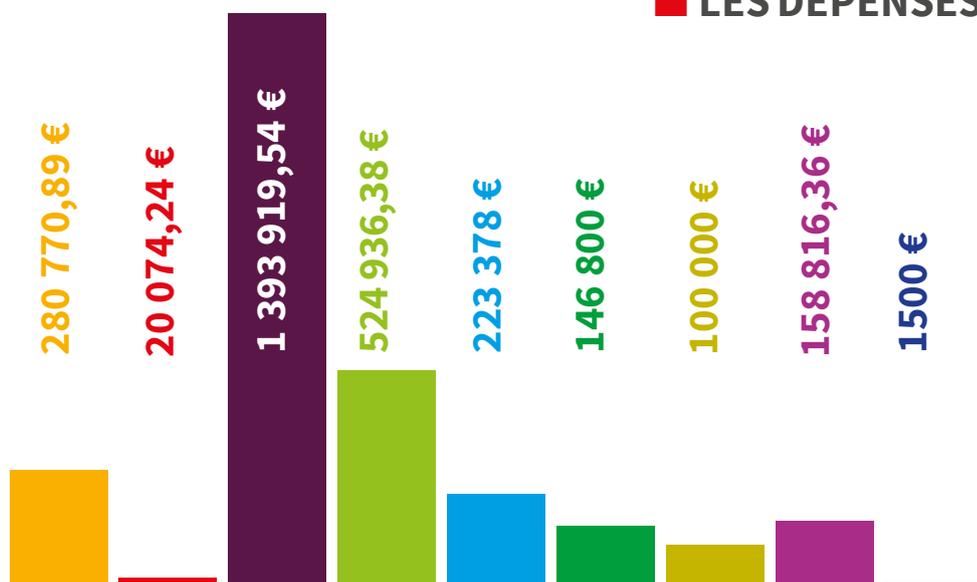
REMBOURSEMENT EMPRUNTS

RESTITUTION CAUTION

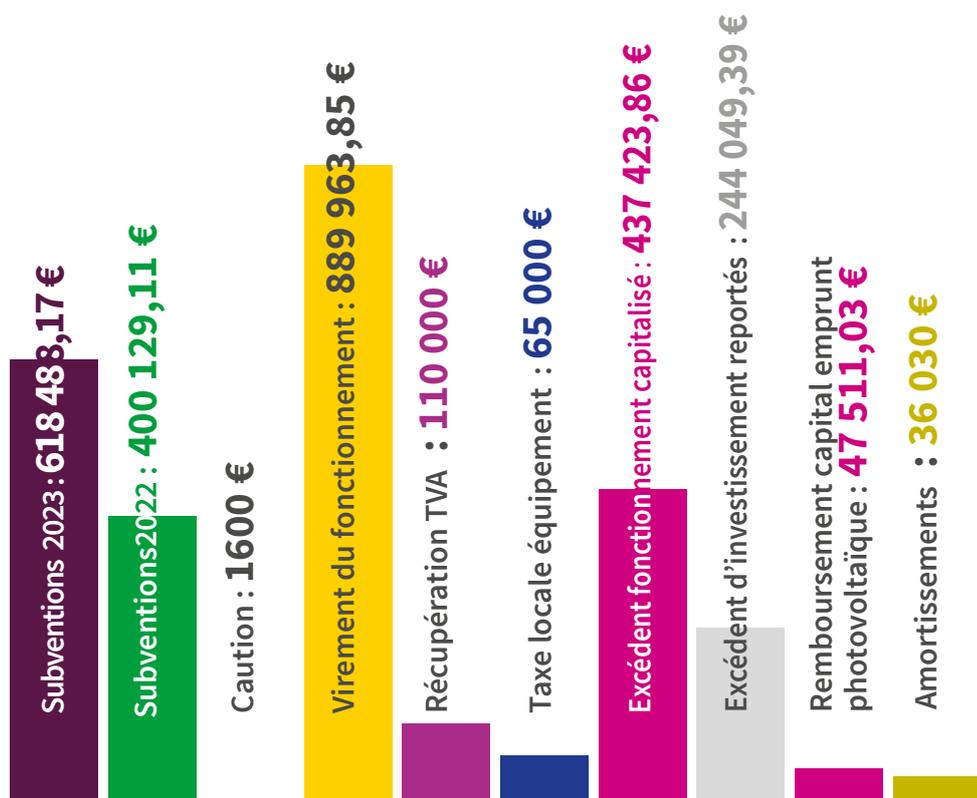
C'EST UN BUDGET PRIMITIF 2023 QUI VISE À :

- MAÎTRISER les charges à caractère général, veiller à une stabilité fiscale.
- DÉFINIR un programme d'investissement financé par de l'auto-financement et des subventions, sans recours à l'emprunt.
- POURSUIVRE la préparation financière de projets structurants comme l'entretien du patrimoine historique, la construction de la salle polyvalente ou l'aménagement de la route des Roches-Prémarie.

LES DÉPENSES



LES RECETTES



La dette communale s'élève actuellement à 1 177 545 € ; nous sommes en dessous du niveau de la dette par habitant des communes comparables, ce qui laisse une capacité d'endettement intéressante pour les projets à venir .

Pour toutes questions concernant le budget communal n'hésitez pas à contacter la mairie; Philippe LAGRANGE, élu en charge de ce domaine se fera un plaisir de vous répondre .

INSCRIPTIONS ÉCOLE MATERNELLE



Pour la prochaine rentrée scolaire de septembre, venez pré-inscrire vos enfants en Mairie dès à présent avant de prendre rendez-vous auprès de la Directrice d'école pour finaliser l'inscription. Prévoir livret de famille, justificatif de domicile de moins de trois mois et carnet de santé pour l'inscription en mairie. Pour l'admission à l'école, venir de préférence les vendredis. Les lundi, mardi et jeudi, les rendez-vous seront à prendre entre 16h15 et 17h15. Pas de rendez-vous après 17h30.

Une réunion d'information et une visite de l'école (lundi 19 juin 2023) ainsi qu'un temps d'accueil pour les Petites Sections seront proposés aux familles lundi 26 juin 2023.

CARNAVAL DE L'ÉCOLE

Mercredi 22 mars a eu lieu le Carnaval de l'école maternelle. Après un défilé coloré jusqu'au centre-bourg, la matinée s'est terminée au Clos des Remparts. La tradition a été respectée : le bonhomme Carnaval a été brûlé en présence de tous les enfants, des enseignantes, du personnel communal, des parents et des élus. Le thème choisi cette année était le cirque. Tout le monde était déguisé avec beaucoup de clowns Bozo dans l'assemblée !



L'APE avait préparé un pot amical pour les enfants, et, cerise sur le gâteau (ou nez rouge sur le clown !), les enfants ont pu partager ce bon moment avec quelques résidents de l'EHPAD Les Grillons de Nouaillé-Maupertuis !

UN PROGRAMME DE PRINTEMPS SPORTIF !



Pendant les vacances de Pâques, les jeunes sont venus en nombre au Local Jeunes ! Au menu : beaucoup de sport pour les ados ! Du MMA (art martial), du paintball, du kin-ball avec le Local de l'Arantelle, une balade à vélo agrémentée de ping-pong et de jeux, une descente en canoë sur le Clain sous un beau soleil, de l'accrobranche, un « top chef », un atelier massage shiatsu mais aussi une rencontre intergénération avec les résidents de l'EHPAD Les Grillons : Ces vacances ont marqué également la fin du projet de réaménagement du local dans lequel les jeunes se sont beaucoup investis (construction de meubles, peinture, couture, décoration...). Grâce à ce projet, tous les jeunes ont pu se réapproprier tout l'espace qu'offre le Local Jeunes ; ils peuvent être fiers d'eux !

Le programme des vacances d'été va être construit très prochainement. Jeunes Nobiliens, n'hésitez pas à vous inscrire ; venez rejoindre le Local Jeunes pour passer des vacances de folie !

Petit rappel : Le Local Jeunes est ouvert tous les mercredis après-midi de 13h30 à 17h30 et un vendredi soir par mois de 18h30 à 22h30 en période scolaire et toutes les vacances scolaires de 9h30 à 18h30 (horaires variables) du lundi au vendredi.



■ DÉMONSTRATION DE TAILLE ET DE GREFFAGE À NOUAILLÉ-MAUPERTUIS

Dimanche 25 mars avait lieu une démonstration de taille et de greffage d'arbres fruitiers. L'association des Croqueurs de pommes prodiguait ses précieux conseils sous la houlette de Jean-Louis PEIGNON, Croqueur de l'étape à l'initiative de la manifestation.

Le Maire a accueilli les participants et rappelé tout l'intérêt de la préservation de la biodiversité et notamment de la préservation des variétés de fruitiers.

Après les explications du président départemental des Croqueurs, Bernard COLLOT, sur la taille de formation, c'est Gilles AURIAULT qui a dispensé son savoir en matière de greffage. Un partenariat unit l'association et la commune depuis plusieurs années. La matinée s'est conclue autour d'un verre de l'amitié dans le cadre bucolique de l'abbaye de Nouaillé-Maupertuis.



■ BOIS DE LA GARENNE



Le Bois de la Garenne est une propriété communale depuis 1979. Le conseil municipal l'a récemment agrandi en achetant 10 hectares supplémentaires. Un plan d'aménagement du bois sur la période 2011-2030 a défini trois objectifs : la protection du milieu naturel (gestion durable), l'accueil du public (lieu de détente et de loisirs, avec l'installation de bornes botaniques et de bancs), la production de bois de chauffage (affouage) et de bois d'œuvre de qualité.

L'affouage est une pratique remontant au Moyen Âge. Cela consiste à accorder aux habitants locaux le droit de récolter du bois de chauffage. Le droit d'affouage valait pour chaque foyer, «affouer» venant de l'ancien français et signifiant « allumer ».

À noter également, qu'une parcelle de 4,4 hectares est laissée en îlot de vieillissement, c'est-à-dire qu'elle ne reçoit aucune intervention humaine.

■ REMISE DE LA 2^E FLEUR

Jeudi 9 mars, une délégation de Nouaillé-Maupertuis composée d'élus, d'employés municipaux et de membres du Conseil Communal des Anciens, s'est rendue à Périgueux pour la remise officielle de la deuxième fleur du label Villes et Villages Fleuris. Cette distinction vient reconnaître un travail d'embellissement mené depuis plusieurs années. Elle participera à la renommée et à l'attractivité de la commune.



■ RAPPEL : ARRÊTÉ ANTIBRUIT

Pour le respect et la tranquillité de chacun, la municipalité rappelle un certain nombre de règles concernant le bruit. Sont interdits sur le territoire communal, tous bruits gênants par leur intensité, leur durée ou leur caractère répétitif.

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre les mesures appropriées pour les empêcher de faire du bruit de manière répétée (aboiements notamment).



Les bruits liés au jardinage (tondeuse...) ou au bricolage sont réglementés et limités à certains horaires :

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 19h
Samedi : 9h à 12h et 14h à 18h
Dimanche et jours fériés : 10h à 12h

Les détails de l'arrêté sont disponibles sur : www.nouaille.com

■ VÉLO ÉLECTRIQUE MUNICIPAL

La municipalité a fait l'acquisition d'un vélo électrique. Celui-ci permet aux employés municipaux d'effectuer de courts déplacements intra-muros et d'éviter ainsi d'utiliser une automobile. Les petits ruisseaux font les grandes rivières...



■ AMÉNAGEMENT D'UN ANCIEN JARDIN PRÈS DE L'ÉCOLE



Près de l'école Norbert-Puisais, le long du parking du personnel, il y eut un jardin privé. Ce jardin fut acquis par la commune il y a plusieurs années. C'est dans ce jardin qu'a été aménagé le poulailler municipal (alimenté par les restes de la cantine) et dont la levée des œufs connaît un franc succès auprès des enfants, avant... et après la classe.

Une partie du jardin est cultivée à la belle saison par des classes de l'école élémentaire. Divers anciens bacs et trous, rendaient l'endroit peu sûr. Les services techniques municipaux y ont fait place nette, ont aplani le terrain et l'ont engazonné.



■ POLLUTION AU GAZOLE DANS LES DOUVES

Dimanche 19 février, une pollution au gazole a été constatée dans les douves du site abbatial. Celle-ci provenait du perçage, par quelques malfrats en quête du coup du siècle, de plusieurs réservoirs de véhicules garés sur le parking du Belvédère de l'Abbaye. Les services compétents ont été sollicités : gendarmerie, pompiers, police de l'environnement. La mise en place d'une botte de paille servant de filtre fournie généreusement par Joël PROUST, ancien conseiller municipal et agriculteur local, a permis de limiter la pollution.

■ SÉCHERESSE : S'INFORMER, AGIR EFFICACEMENT ET GÉRER LES SITUATIONS DE PÉNURIE D'EAU

L'année 2022 a été marquée par une sécheresse prolongée. L'année 2023 est suivie avec attention. L'eau est une ressource précieuse qui pourrait venir à manquer.



Les périodes de sécheresse résultent d'un manque de pluie, de prélèvements excessifs et de l'utilisation inadaptée de l'eau disponible. Le réchauffement climatique avéré nous amène à connaître des sécheresses de plus en plus fréquentes puisque la hausse des températures augmente l'évaporation, renforçant l'intensité et la durée des périodes de sécheresse.

Pour préserver les utilisations prioritaires de l'eau (santé, sécurité civile, approvisionnement en eau potable), des restrictions graduelles sont déclenchées par le préfet de département, selon le niveau de gravité de sécheresse classé en quatre niveaux : vigilance, alerte, alerte renforcée et crise. Entre 1920 et aujourd'hui la population mondiale a augmenté ainsi que ses besoins en eau.

Chacun, par ses gestes quotidiens peut contribuer à préserver les ressources en eau potable : vérifier les fuites d'eau, installer des mousseurs sur les robinets, privilégier les douches, remplir le lave-linge et le lave-vaisselle au maximum de sa capacité, privilégier les programmes « éco », installer un système de récupération d'eau de pluie au jardin...

Économiser l'eau n'est pas qu'une question de budget. C'est aussi un enjeu environnemental majeur. Si l'eau n'est certes pas rare sur la planète (elle recouvre 72 % de la surface du globe), l'eau douce l'est en revanche davantage, ne représentant que 2,8 % du volume global.

■ ABATTAGE HAIE DE THUYAS

Une haie de thuyas au stade le long de la route de la Lézinière a été arrachée par les services techniques municipaux dégagant la vue sur les terrains de tennis. Les haies de thuyas nécessitent un entretien régulier et important si l'on souhaite les contenir à une hauteur raisonnable. Le thuya n'est pas une espèce locale et n'apporte rien à la biodiversité. Très dense, les haies de thuyas ne permettent pas aux oiseaux d'y nicher et ne fournissent aucune nourriture à la faune. Enfin, les branchages qui tombent au pied, acidifient les sols et ne permettent aucune autre pousse de végétation. Une haie d'essences locales plus diversifiée et plus intéressante écologiquement sera donc préférée et plantée.



■ DES ÉOLIENNES À VERNON QUI FOURNIRONT DU COURANT À NOUAILLÉ-MAUPERTUIS !



Pour ou contre ? Là n'est pas le débat. Quatre éoliennes ont été implantées sur la commune de Vernon. Celles-ci, hautes de 120 mètres et d'une puissance de 3 Gigawattheures chacune, fourniront une production électrique pour 20 000 habitants. Reliées au transformateur de Mignaloux-Beauvoir, leur production bénéficiera aux communes proches, le courant produit allant au plus court, réduisant les pertes en ligne. Pour effectuer la liaison avec le transformateur, un câble électrique enterré traverse notre commune, depuis Le Pinier jusqu'au passage à niveau de Brazoux. Cela a engendré durant quelques mois des désagréments pour les riverains et utilisateurs de la route du Pinier. Le maître d'œuvre SRD, filiale d'Energies Vienne, et gestionnaire du réseau pour le compte de Sorégies, prévoit une mise en service dans les semaines à venir avec une production « d'électricité verte locale » au début de l'été.

LE RUCHER COMMUNAL A ÉTÉ REMIS EN PLACE

Les ruches municipales avaient connu une première saison tragique car les deux essaims n'avaient pas passé l'été. Le groupe d'apiculteurs bénévoles local animé par Hervé BERNARD a remis les ruches en place au Gué-de-l'Omme et celles-ci ont été repeuplées. **Souhaitons à ces nouvelles colonies une bonne saison 2023 de butinage.**



ACTIVITÉ économique

CHRISTINE COTON, GRAPHOPÉDAGOGUE



Il est encore utile de nos jours de maîtriser l'écriture manuscrite et cela participe à la réussite dans les apprentissages scolaires ! Christine COTON, graphopédagogue, métier encore peu connu, accompagne les enfants, adolescents et adultes en difficulté avec le geste d'écriture. Ces difficultés peuvent se traduire par une écriture difficile à lire, trop lente ou encore de l'inconfort, de la fatigue, voire des douleurs. L'objectif est d'instaurer et d'automatiser une bonne tenue de crayon, une écriture fluide, lisible et confortable, en 6 à 8 séances en moyenne.

La rééducation de l'écriture se déroule, sur rendez-vous, à son cabinet « Ecriture Sereine » situé route des Bordes. Contact : 07 82 72 04 00 bonjour@ecrituresereine.fr www.ecrituresereine.fr

PORTE OUVERTE ARTISAN D'ART

Lionel FERNANDES a récemment installé son atelier à domicile, à Nouaillé-Maupertuis. Artisan d'art sculpteur ornementaliste, ébéniste et restaurateur d'objets, il a créé son activité en 2010 à Bordeaux. Celle-ci s'est diversifiée et s'est étendue à différents pays, lui offrant ainsi la possibilité de candidater au titre de Maître Artisan en métier d'art et de proposer ses services à Poitiers et à la région Nouvelle-Aquitaine. Il a profité des Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA) pour ouvrir et inaugurer son entreprise fin mars 2023, durant une semaine.

À cette occasion, il a invité les écoliers de l'école élémentaire Norbert-Puisais auxquels il a expliqué les mystères du travail du bois. Il a également reçu de nombreuses visites de Nobiliens venus découvrir l'univers fascinant de la sculpture ornementale, de l'ébénisterie et de la restauration d'objets d'art. Bienvenue à Lionel FERNANDES !



**Atelier Lionel Fernandes : 11 route des Plaids, 86340 Nouaillé-Maupertuis
Site internet : www.atelierlf.com - 07-49-09-71-01**

REPAS DES AÎNÉS

Le traditionnel repas des Aînés a eu lieu dimanche 5 mars 2023 dans la salle de La Passerelle. L'équipe municipale a accueilli les convives, avec Rose-Marie BERTAUD, conseillère départementale. Ils étaient près de 160 à avoir répondu à cette invitation. Après le mot d'accueil du Maire puis l'apéritif, le repas confectionné cette année par l'Auberge de l'Abbaye fut servi avec enthousiasme par les élus et quatre jeunes du conseil communal des Jeunes. L'orchestre Olivier PLISSON



Les doyens Bernard HERBELOT, Lucienne BELLICAULT, tous deux 89 ans, Liliane LEROY, 90 ans, Guy BOISNARD, 91 ans, mis à l'honneur par Monique VILASECA, Michel BUGNET et Agnès JOYEUX-BOSSIS.

animait l'évènement. Les commerçants locaux étaient requis puisque les vins étaient fournis par l'épicerie Coop et les desserts par la boulangerie-pâtisserie Le Fournil de l'Abbaye. Monsieur le Maire a rappelé l'importance de ce moment de rencontre, de convivialité et de solidarité nécessaire à la qualité de vie dans le village. Il a ensuite mis à l'honneur les doyens de la commune vivant à domicile et remercié l'équipe de Monique VILASECA pour les superbes compositions florales..

CRÉATION D'UN POINT NUMÉRIQUE EN LIBRE ACCÈS : ENGAGEMENT TENU !

Comme l'équipe municipale s'y était engagée, depuis le 15 mai 2023, la Mairie met à disposition un espace numérique. Il permet à ceux qui ne sont pas familiers avec l'informatique ou qui rencontrent des difficultés d'accès, d'effectuer leurs démarches administratives et d'accéder aux divers droits sociaux. Ainsi, du matériel informatique est mis à disposition à l'accueil de la mairie (ordinateur, accès internet, scanner et imprimante).



Les utilisateurs possédant des connaissances de base en informatique pourront utiliser ce poste de travail en autonomie. Dans le cas contraire, ils seront invités à prendre contact auprès du conseiller numérique de la communauté de communes des Vallées du Clain afin de bénéficier de l'accompagnement nécessaire ou se rapprocher du club informatique Nouaillé Multimédia organisé par l'association Nouaillé Animation.

Comme il ne s'agit pas d'un cyber-café, tout utilisateur devra signer au préalable une charte pour respecter les conditions d'utilisation.

CONTACTS :

Conseiller numérique de la communauté de communes des Vallées du Clain : Océane BOUTET - 06 76 77 79 58

NOUAILLÉ MULTIMÉDIA :

Plus d'informations : contacter la Mairie

ESSAI TRANSFORMÉ POUR LE CCJ !



Le rendez-vous était pris entre les membres du conseil communal des Jeunes et les résidents de l'EHPAD Les Grillons. Le dernier numéro du bulletin municipal présentait cette initiative tournée vers l'échange intergénérationnel.

Le 22 février, les jeunes étaient à nouveau présents auprès des résidents : Léna, Chloé, Emy, Corentin, Lola et Lola avec leur animatrice Océane NELIAT.

Au programme ? Des jeux oui, mais dans les faits on n'a pas toujours le temps... On se retrouve entre jeunes et anciens, on se découvre, et on ne voit pas le temps passer. De ces échanges tout le monde sort ravi et plus riche. Alors un grand merci à ces jeunes ! Gageons que ce rendez-vous s'inscrive dans la durée...

LE TRANSPORT SOLIDAIRE EST EN ROUTE, ON ATTACHE SA CEINTURE !

Comme vous avez pu le constater via un tract distribué, le CCAS de la commune a décidé de souscrire au service de transport solidaire proposé par l'association CIF-SP. Conscients que la question de la mobilité est un enjeu pour beaucoup, les élus municipaux ont souhaité s'inscrire pleinement dans ce projet.

Ce service d'entraide citoyenne permet la mise en relation des bénéficiaires et des chauffeurs bénévoles pour permettre le déplacement à celles et ceux qui rencontreraient des difficultés de transport pour des trajets ponctuels et courts.

Les modalités d'inscriptions et de fonctionnement diffèrent en fonction de l'association choisie.



Renseignements en mairie ou sur le site nouaille.com ; onglet Infos pratiques puis Transport solidaire. Il n'y a pas d'exclusivité, d'autres associations existent sur notre territoire, comme « Roulons solidaires en Civrasiens » (renseignements : 06 08 87 89 44).

RECENSEMENT PLAN CANICULE 2023



Comme chaque année, l'arrivée des beaux jours annonce l'été, et avec lui ses vagues de chaleur. Dans le cadre de l'actualisation du Plan canicule, les personnes concernées sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie.

QUELQUES CONSEILS EN CAS DE CANICULE :

- Buvez de l'eau, restez au frais et évitez l'alcool ;
- Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit ;
- Évitez les activités physiques ;
- Mouillez-vous le corps ;
- Donnez des nouvelles et prenez-en de vos proches.

Si vous, ou l'un de vos proches, estimez être concernés, merci de retourner le coupon réponse joint à ce bulletin.

COLLECTE ALIMENTAIRE : UN GRAND MERCI



Début janvier 2023 la Mairie a organisé une collecte de denrées alimentaires afin de soutenir l'association Court'Echelle, épicerie sociale intercommunale, située à la Maison des Services de La Villedieu-du-Clain.

Vous avez été nombreux à répondre à cet appel. Un grand nombre d'aliments ont été collectés qui ont permis à des familles de vivre un peu plus sereinement. Brigitte AUZANNET, conseillère municipale, a ainsi convoyé plus de 80 kg de collecte redistribués aux bénéficiaires.

Plus que jamais, en cette période de forte augmentation du coût de la vie, l'épicerie sociale a besoin de nous tous. Alors, si vous avez un peu de temps à donner, n'hésitez pas à contacter l'association !

Un grand merci pour votre générosité.

■ 40 ANS DÉJÀ !

BON ANNIVERSAIRE AUX MÉDIÉVALES DE NOUAILLÉ !



Depuis 1983, la municipalité et l'association Nouaillé 1356 animent le village en mettant en valeur son patrimoine architectural et historique. Chaque année se déroulent **Les Médiévales de Nouaillé-Maupertuis**, pendant lesquelles les 250 adhérents de l'association présentent de nombreux spectacles et repas médiévaux et animent une journée médiévale haute en couleur.

UNE EXPOSITION RETRAÇANT L'ÉVOLUTION DES MÉDIÉVALES

Pour célébrer ce 40^e anniversaire, les membres du conseil d'administration de Nouaillé 1356, accompagnés de témoins, proposeront aux habitants de Nouaillé-Maupertuis et des environs, une exposition retraçant l'histoire et l'évolution de l'association au cours de ces 40 dernières années. Photos, résumés des manifestations, phrases emblématiques, costumes, éléments de décors, permettront aux visiteurs de se souvenir ou de découvrir Nouaillé 1356. **Cette exposition se tiendra dans la salle des mariages de la mairie du 16 septembre au 6 octobre 2023.**

UNE OFFRE À DESTINATION DES NOBILIENS : 40 ANS = 40% DE REMISE !

Pour ce 40^e anniversaire, l'association Nouaillé 1356 a tenu à faire profiter les habitants de la commune (sur justificatif) d'une réduction de 40% pour le spectacle nocturne **Le Franc de la Liberté** qui sera joué les trois premiers week-ends de juin 2023. Ainsi, vous bénéficierez d'une place adulte à **9 € au lieu de 15 €**, les **vendredis 2, 9 et 16 juin** (dans la limite des places disponibles).

Comment bénéficier de l'offre ?

Les places seront à **retirer** uniquement à la salle C de la Maison pour Tous (à côté de la bibliothèque) lors de permanences les mercredi après-midi et samedi matin à partir du 24 mai 2023. Aucune place ne pourra être réservée via le site de l'association.

Nous serons ravis également de vous accueillir à notre marché médiéval suivi de son spectacle de feu **Le Marché des Nobiliens** le **samedi 1^{er} juillet** et à la grande journée médiévale **La Sorcière de Maupertuis** le **dimanche 2 juillet**.



Nous vous attendons nombreux pour fêter les 40 ans des Médiévales de Nouaillé !

■ QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?



La bibliothèque poursuit sa politique d'achat et de renouvellement de ses collections (enrichissement du fonds de littérature classique, littérature jeunesse, adulte, policiers...) et d'aménagement de ses rayons. Ainsi, comme certains d'entre vous ont pu le constater, l'espace documentaire est en train de faire peau neuve pour faciliter vos recherches.

Côté animations, la Mairie affiche sa volonté de renouer avec sa participation au Festival des Littératures Européennes de Cognac. Le 6 mai dernier, l'équipe de la bibliothèque de Nouaillé-Maupertuis dévoilait les œuvres concourant au Prix des lecteurs qui récompense un auteur ou une autrice européenne pour un ouvrage, écrit ou traduit en français. L'Italie étant à l'honneur cette année, le choix a été fait de découvrir la littérature italienne au travers d'extraits choisis parmi les œuvres du fonds de la bibliothèque.

L'équipe de la bibliothèque s'investit également dans l'accueil des résidents de l'EHPAD Les Grillons chaque mois et dans celui des scolaires de Nouaillé-Maupertuis. Découverte de la bibliothèque, lectures d'albums et de kamishibais (théâtres de papier) sont au programme pour le plaisir de tous !

■ ANIMATIONS AUTOUR DU PATRIMOINE



Durant ce printemps, la Mairie continue sa programmation saisonnière et l'animation L'abbaye en héritage du samedi 22 avril a été consacrée aux restaurations de l'abbaye au XIX^e siècle, mises en perspective avec la naissance de la notion de patrimoine. Plusieurs grands textes littéraires lus par l'équipe de la Bibliothèque sont venus ponctuer l'après-midi.

Le prochain rendez-vous renoue avec le cycle de découvertes du patrimoine des Vallées du Clain. Les demeures privées des prieurés d'Availles (portail, salle capitulaire, chapelle) et de Laverré à Aslonnes (visite de la chapelle et des extérieurs classés Jardins Remarquables) vous sont ainsi proposées à la visite.

Le rendez-vous est fixé au samedi 17 juin (sur réservation, nombre de places limitées).

Les animations scolaires se poursuivent jusqu'aux grandes vacances pour les élèves de la commune : découverte du site abbatial, de la vie monastique, visites autour des détails architecturaux de la commune, lecture de paysage....

■ NOUAILLÉ-MAUPERTUIS : UNE BELLE JOURNÉE POUR CHINER !



C'est sous le soleil printanier que s'est tenu le vingtième vide-greniers organisé par la municipalité de Nouaillé-Maupertuis. Près de 60 exposants s'étaient donné rendez-vous, aux pieds de l'abbaye millénaire, dès 6h du matin. La tradition fut également respectée avec la vente de muguet dont le bénéfice alimentera le CCAS de la commune. Près de 2000 visiteurs ont pu déambuler en toute quiétude, flânant sur l'ensemble du centre historique de la commune.

Les plus jeunes n'étaient pas non plus oubliés avec un certain nombre d'animations à leur intention (manège, trampoline, tir à la carabine...). L'Auberge de l'Abbaye ouverte, ainsi que l'épicerie locale, offraient des possibilités de restauration. L'Association des Parents d'Élèves a participé à cette manifestation en proposant une buvette.

AG DE L'UNC

Lors de la récente assemblée générale de la section UNC des anciens combattants de Nouaillé-Maupertuis, le bureau a présenté les rapports moral et financier de l'association. Le Président Philippe MARCET a demandé à tous une minute de silence en la mémoire des trop nombreux anciens décédés ces derniers mois. La section compte aujourd'hui 30 membres, et se renouvelle notamment grâce aux soldats de France et à des sympathisants et sympathisantes. Il faut souligner l'adhésion de la jeune Lisa BRUNET, toujours présente aux manifestations organisées par l'UNC, qui symbolise la transmission du souvenir.



La section est présente aux diverses commémorations communales, et participe aux nombreuses manifestations départementales. Il faut noter l'implication des cinq porte-drapeaux. Le lien qui unit la municipalité et les anciens combattants est important et symbolique, dans un contexte où le devoir de mémoire prend tout son sens.

L'association a pour objectif de perpétuer le souffle de ceux qui ont combattu ou qui ont été victimes des conflits passés, et de rappeler que " Ne pas se souvenir, c'est prendre le risque de recommencer ".

VOIRIE transport

TRAVAUX AU PLAN-DU-GUET

La rue de l'Abbaye fut recouverte d'un béton désactivé il y a environ vingt-cinq ans. Le Plan-du-Guet, à proximité de la Mairie et jouxtant la rue de l'Abbaye avait échappé à ces travaux donnant un charme certain au site abbatial. Cet « oubli » est désormais réparé et donne au Plan-du-Guet et à la rue une vraie cohérence.



Avant



Après

PROGRAMME VOIRIE 2023

Rappelons-le, la voirie est une compétence intercommunale. Nous le signalions dans le numéro précédent, l'enveloppe allouée par la Communauté de Communes aux différentes communes a connu une restriction importante. Celle de Nouaillé-Maupertuis est passée de 100 000 € à 78 000 €. C'est pourquoi, certaines rues ou routes nécessitant pourtant des travaux devront attendre.



Le programme voirie cette année concernera :

- ◆ Le secteur du Pinier (*chemin du Château-d'eau, chemin de Savigny, chemin du Colombier, refaits en intégralité*)
- ◆ L'angle de la route de la Bertrandinière et de la route de Poitiers (*affaissement*)
- ◆ La rue du Pré-Boutet (*mise en place d'une bordure*)
- ◆ La rue du Stade (*réparations sur deux secteurs ponctuels*)
- ◆ Le chemin de la Fougeassière
- ◆ La route de Brelinguet (*réparations diverses*)

LA TOITURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE RÉNOVÉE !

Cette toiture de tuiles plates, réhabilitée dans les années 1988-1989 selon les directives des Monuments Historiques, est proche du Bois de la Garenne. Exposée à la pluie et peu ensoleillée, s'y était développée au fil du temps une épaisse couche de mousses et de lichens qu'il fallait enlever. Cette végétation pouvait détériorer les tuiles et conduire à des infiltrations d'eau sous la charpente, causant ainsi de nombreux dégâts. L'entreprise FAURE de Nouaillé-Maupertuis est intervenue en ce début de printemps avec des procédés manuels pour redonner un nouvel éclat à cette partie de la couverture du Logis abbatial, devenu mairie en 1991.



L'AUBERGE DE L'ABBAYE SE REFAIT LA FAÇADE !



La circulation sur la route de Poitiers a été perturbée durant environ deux semaines en raison de travaux sur la façade et la toiture de l'Auberge de l'Abbaye. Ce bâtiment communal fait partie des bâtis anciens de la commune et nécessite un entretien régulier. La rénovation du crépi a été réalisée par l'entreprise Sillas de Roches-Prémarie-Andillé, la couverture a été remaniée par l'entreprise Anthony FAURE de Nouaillé-Maupertuis. Il faut rappeler que l'entretien des différents bâtiments communaux depuis 2014 est l'une des priorités municipales.

VIE municipale

DU BUREAU DE POSTE À L'AGENCE POSTALE COMMUNALE



Il y a quelques mois, les représentants de La Poste sont venus annoncer à la municipalité qu'ils allaient fermer le Bureau de Poste. En effet, le trafic courrier est en très forte diminution du fait des mes-

sageries électroniques. À noter également que les transactions bancaires au guichet sont remplacées par des opérations via Internet. Deux choix s'offraient alors aux élus municipaux : se résoudre à voir partir définitivement ce service public, ou bien établir un partenariat avec La Poste pour un hébergement de celle-ci à la mairie. Cette dernière option permettant de maintenir un service de proximité a été choisie par le Conseil Municipal. Plusieurs semaines de travaux ont été nécessaires pour aménager les locaux (mobilier, réseaux de télécommunications, informatique, alarmes...).

Les agents municipaux ont également été formés pour ces nouvelles missions. La nouvelle agence postale communale a pu être inaugurée en présence de Pascale GUITTET, conseillère départementale et présidente de la Commission Départementale de Présence Postale Territoriale le 11 mai dernier. L'agence postale communale bénéficie des horaires d'ouverture de la mairie (avec 30 minutes de décalage à l'ouverture pour ouvrir les applications et à la fermeture pour clôturer les comptes). Le temps d'ouverture postal est ainsi plus important que précédemment.

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE :

- ♦ Lundi de 10h30 à 12h et de 13h à 17h30 ;
- ♦ Mardi de 8h30 à 11h30 ;
- ♦ Mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 ;
- ♦ Jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30 ;
- ♦ Vendredi de 8h30 à 15h30.

La Poste a également modifié les boîtes aux lettres recevant le courrier déposé par les habitants. À la demande des élus, quatre boîtes aux lettres ont été maintenues sur le territoire communal : aux Bordes, au Pinier, Place Jean-le-Bon et devant la mairie.

INAUGURATION GYMNASÉ



Le gymnase de Nouaillé-Maupertuis a retrouvé une seconde jeunesse. Inauguré en 1989, il permet la pratique d'activités associatives variées à de nombreux habitants de la commune et des alentours.

Sa proximité avec l'école et le centre de loisirs a également permis à des activités scolaires et extra-scolaires de se développer. Devant l'afflux d'utilisateurs, il était nécessaire de l'agrandir, ce qui a été fait avec la construction d'une nouvelle salle, de nouveaux vestiaires, et la création d'une salle de réunion. Bien entendu, une remise aux normes d'accessibilité a été effectuée. De plus, sur les bâtiments d'origine, des travaux d'isolation et de refonte de l'éclairage ont été réalisés dans le cadre de la transition énergétique, avec l'aide d'un financement conséquent du plan de relance gouvernemental d'après-crise sanitaire. L'ensemble des travaux a duré plus de deux ans, commencés en septembre 2020 et terminés en décembre 2022. L'inauguration officielle de ce magnifique complexe sportif réaménagé et rénové a eu lieu le 13 mai dernier, en présence de Pascale PIN - Secrétaire Générale de la Préfecture, Sandra GIRARD - Députée suppléante, Bruno BELIN - Sénateur, Alain PICHON - Président du Conseil Départemental, Rose-Marie BERTAUD et Gilbert BEAUJANEAU - Conseillers départementaux (ce dernier représentant également la Communauté de Communes des Vallées du Clain en tant que Président), les entreprises ayant œuvré à ces travaux, les élus municipaux et les représentants du monde associatif.

Montant des travaux d'agrandissement et de remise aux normes d'accessibilité : 952 468,26 € H.T. (État 27 % ; Département 19 % ; Communauté de Communes 16,5 %). **Montant des travaux d'isolation et de refonte de l'éclairage : 417 364,02 € H.T.** (État 65,5 %)

LA MINISTRE OLIVIA GRÉGOIRE EN VISITE À NOUAILLÉ-MAUPERTUIS



Au-delà des considérations politiques, la visite officielle

d'un ministre en exercice sur le territoire communal est rare. Le 13 janvier dernier, Olivia GRÉGOIRE, Ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme est venue visiter l'entreprise IDEMECA, spécialisée dans la conception, la fabrication et la maintenance de vérins industriels. Lors de cette visite officielle, elle a pu admirer le dynamisme de cette société bien installée dans notre commune. Un accueil a été organisé par la Préfecture avec les élus de la République. Madame la Ministre très intéressée par la technicité et le professionnalisme des ouvriers, a longuement dialogué avec eux avant de signer le Livre d'or de la commune de Nouaillé-Maupertuis.



« LE NOBILIEN, quoi de neuf à Nouaillé-Maupertuis ? » est une publication de la mairie de Nouaillé-Maupertuis.

Les comptes rendus des conseils municipaux sont en ligne sur le site de la commune.

Directeur de la publication : Michel BUGNET

Rédacteurs en chef : Jean-Marc POIRIER - Éric MENANTEAU

Ont également collaboré à ce numéro : Philippe LAGRANGE, Maryline DUMINY, Marie GAUTHIER, Lydie LABBE, Marie-Claire BRUNET, Benoît GIRARD, Christine GREMILLON, Hélène LUCAS, Sophie BOZIER et Nouaillé 1356.

Conception et réalisation : SOFYMAN - 06 59 48 09 01 - Tirage 1400 exemplaires.

ZÉBULON NOBICHIEIN

